SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Le BCI

Bulletin Communal d'Informations

Janvier - Février 2016 n°64

>> Une Finale pré-national de boxe à Saint-Caprais de Bordeaux

>> Dossier : l'intercommunalité

>> Zoom : l'urbanisme aujourd'hui

>> Toute l'actualité de vos associations

Sommaire

Editorial 3
Comptes-rendus 4
Activités des élus 5
Dossier : L'intercommunalité 10
Vie municipale 12
Vie associative 14
Patrimoine et histoire 18
Noël à l'école 19
Pêle-mêle et agenda 20

PEFC 10-32-2667 Certifié PEFC pefc-france.org

Bulletin Communal d'Informations
Directeur de publication : C. Boneta
Directeur de rédaction : A. Sierra
Rédacteurs : V. Schott, élus, associations
Impression : Xylan, RCS Montpellier B 422 843 797
Imprimé sur du papier promouvant la gestion durable des forêts.

Mairie

4, Avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux
Tél : 05.57.97.94.00 - Fax : 05.57.97.94.01
Mail : saint.caprais.de.bordeaux@wanadoo.fr
Blog : stcapraisbx.blogspot.com
Le secrétariat est ouvert :
- lundi et vendredi de 14h à 19h,
- mardi, mercredi et jeudi de 08h à 12h et de 14hà 18h.

Architecte conseiller

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel ?
Madame Anne Van Der Elst, architecte conseil du CAUE, se tient à votre disposition pour une aide gratuite au 05.56.97.81.89.
Voir aussi le site www.cauegironde.com

Bruits de voisinage : rappel des horaires tolérés

Les jours ouvrables,
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Centre antipoison :	05 56 96 40 80
Urgences depuis portable :	112
(numéro d'urgence européen)	
SAMU :	15
(médecins et dentistes de garde)	
Pompiers :	18
Police secours :	17
Gendarmerie Créon :	05 57 34 45 20
Urgence Gaz :	0 800 47 33 33
Urgence EDF :	09 726 750 33
Syndicat de l'eau :	05 56 78 74 84
Mairie :	05 57 97 94 00
CCAS :	05 57 97 94 06
Bibliothèque :	05 57 97 94 17

Centre de recyclage :	05 56 30 65 16
Lundi de 13h à 17h.	
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	
de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h.	
SEMOCTOM :	05 57 34 53 20
Centre médico social Créon :	05 57 34 52 70
Cl. Vétérinaire 24/24 Bègles :	05 56 49 43 89
Pharmacies :	
Rigou Saint-Caprais	05 56 21 86 07
Cours Albret, Bx, 24/24	05 56 96 68 36
Capucins, Bx, 24/24	05 56 91 62 66

Les chiffres de l'Etat Civil

En 2015, à Saint-Caprais de Bordeaux :
- 39 naissances : 14 filles et 25 garçons
- 12 mariages
- 17 décès

En couverture

"Saint-Caprais sous la neige". Cliché de Mme. Blanchard, gagnante du concours photos des "Jours de l'Art".

Chers Saint-Capraisiens

L'année 2015 nous a fait vivre des événements tragiques, effrayants, organisés pour nous diviser, pour fragiliser nos modes de vie, pour nous faire douter de nos fondements culturels. Mais ils ont eu l'effet inverse et ont renforcé notre volonté de vivre ensemble sur la base de nos valeurs plus que jamais affirmées de liberté, de liberté culturelle, de respect de l'autre, de tolérance, sans rien imposer d'autre que les règles nécessaires au bien vivre ensemble.

Il est indispensable de continuer à affirmer cette volonté avec détermination et à lutter pour que cesse la barbarie, la sauvagerie qui mènent aux horreurs que nous avons connues.

Notre commune s'est associée aux hommages rendus aux victimes des attentats et je souhaite redire notre compassion et notre solidarité aux familles ainsi qu'aux blessés. J'adresse également mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui leur ont porté secours et dire notre reconnaissance à ceux qui assurent notre sécurité.

Il est évidemment difficile de s'affranchir de ces pensées et de notre émotion mais la vie collective continue et c'est à ce titre que je souhaite vous faire part des principales réalisations effectuées en 2015 et tracer les perspectives de l'année qui s'annonce.

Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Conseil municipal, le personnel communal, titulaire ou contractuel pour leur engagement en faveur de l'intérêt collectif, les associations qui prennent une part importante aux activités faisant ainsi de Saint Caprais de Bordeaux une commune dynamique.

2015 a été l'année de la finalisation de la réhabilitation du complexe sportif Rabah Khaloufi, de la rénovation de la salle informatique de l'école élémentaire, du secrétariat de la mairie, de mises en sécurité de voies communales, de changement de matériel pour le service technique...

L'année 2016 verra une modification du territoire de notre communauté de communes : en effet la loi NOTRe oblige un seuil minimum de 15.000 habitants. Une fusion avec d'autres territoires est donc obligatoire et ce regroupement doit être finalisé durant l'année 2016 pour une mise en application définitive au 01 janvier 2017.

En terme de réalisations, les travaux de réhabilitation de la 1ère tranche de l'église vont commencer ce mois-ci, des réaménagements autour du complexe sportif actuel seront réalisés ainsi que l'aménagement du parking face à la mairie, permettant l'accès sécurisé à l'accueil de loisirs sans hébergement dont la construction, par la communauté de communes, va débuter cette année. D'autres projets seront également engagés et ce malgré une nouvelle baisse des dotations de l'Etat.

Pour conclure, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, malgré un contexte budgétaire, économique et sécuritaire très contraint, une année 2016, pleine de bonheur, de santé, de sérénité et propice à la réalisation de tous vos projets tant personnels que professionnels.

Christian BONETA
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-Deux-Mers

Comptes-rendus des conseils municipaux

CR du 5 octobre 2015

>Modifier le tableau des effectifs du restaurant scolaire en votant la suppression d'un poste d'adjoint technique principal et la création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe.
>Décider l'intervention d'une diététicienne au sein de la cuisine collective pour la restauration scolaire pour une période de 3 mois à raison de 4h par mois à partir du mois d'octobre. Coût 180 € ttc par mois. Possibilité de révision du nombre d'heures au-delà des 3 mois.
>Détailler le projet de transfert de la compétence PLU au profit de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers. La loi 2014-1545 du 20/12/14 dispensant les communes qui s'engagent avant fin 2015 de toute mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme. Vote : Pour 22 – Abstention 1.
>Informer le conseil du courrier du président de la CDC concernant le regroupement de notre CDC soit avec une commune soit avec une autre CDC, la population de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers étant de 14.890 habitants pour un seuil minimum de 15.000.

Abréviations utiles

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ATSEM : Adjoint Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d' Environnement
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
CDC : Communauté de Communes
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CE2M : Coeur Entre Deux Mers
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EHPAD : Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
FDAEC : Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes
FDAVC : Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale
MO : Maîtrise d'Oeuvre
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SDEEG : Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
SEMOCTOM : Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte des Ordures Ménagères
SIAMD : Syndicat Intercommunal des Aides Ménagères à Domicile
SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

>Valider l'intégration de voies dans le domaine public : voirie du lotissement Barthoulot, 2 parcelles du lotissement des Coteaux du Village, 2 parcelles du lotissement La Garenne, la voirie du Lotissement La Marqueuse, les Hautes Terres, Les Meneaux, le parking de la Résidence Caprazy, la rue Carvoiera, une parcelle route du stade, la rue des Eucalyptus. Ces voies étant actuellement enregistrées comme voies privées de la commune. Vote : 22 Pour – 1 abstention.
>Autoriser le maire à signer une convention de groupement avec le SIEA pour les travaux de pose du réseau pluvial en parallèle du réseau d'assainissement avenue de Mercade ainsi que la convention pour l'assistance technique.
>Voter une décision modificative sur l'opération Loustallaut. Une provision de 20.000 € a été inscrite pour le paiement des honoraires du cabinet d'architectes, une modification du permis a été demandée entraînant une augmentation des honoraires. De plus 2.340 € ont été réglés au bureau des contrôles et un diagnostic amiante doit être fait. Il est donc nécessaire d'augmenter de 5.000 € cette opération. La somme sera prélevée sur l'opération divers investissements. Vote : 21 Pour – 1 Contre – 1 Abstention.
>Valider les propositions du maître d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation de l'église : gros œuvre et maçonnerie 1.194.579,01 € dont 375.630,43 € HT pour la tranche ferme réalisée en 2015. Couverture pour un montant de 9.276,20 € HT et patrimoine campanaire : 2.166,80 €.
>Présenter au conseil la liste des travaux engagés dans les écoles maternelle et élémentaire, mairie, bibliothèque et bâtiment atelier, cimetière et achats de matériels techniques.
>Autoriser le maire à signer l'agenda d'accessibilité programmée qui prévoit un étalement de la programmation de mise en accessibilité des établissements recevant du public sur une durée de 9 ans. Sont concernés : les écoles, Loustallaut, la mairie.
>Autoriser le remboursement à M. Forestier pour un montant maximum de 15,40 € des frais de restauration engagés lors d'un déplacement extérieur le 6/10/15 dans le cadre du projet « Autour de la Jaugue ».
>Informer le conseil de la pose d'un "module" derrière le presbytère destiné au tri et au stockage des vêtements de la braderie. Les raccordements pour l'électricité et l'assainissement seront réalisés ultérieurement.
>Informer le conseil des différentes animations proposées le 11 octobre dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein
>Présenter le bilan de la rentrée scolaire, effectifs et organisation des TAP.
>Terminer la séance du conseil par une minute de silence en hommage à M. Isnel PERROTIN, maire honoraire de la commune récemment décédé.

CR du 12 décembre 2015

>Emettre un avis défavorable à une fusion de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers avec la communauté de communes du Créonnais.
>Emettre un avis favorable à l'intégration de la commune de Tabanac au sein de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers.
>Valider la proposition du Préfet pour la fusion du Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux, de Restauration et d'Aménagement (SIETRA) du bassin versant de la Pimpine et du syndicat intercommunal du bassin versant du ruisseau du Plan et extension aux communes de Quinsac, Cambes, Camblanes et Meynac et Saint-Caprais de Bx. Notre commune n'adhérait à aucun syndicat malgré la présence de plusieurs ruisseaux (le Luc, la Jaugue..) mais également du bassin versant de la Pimpine.
>Autoriser un virement de crédit de 2.500 € pour augmenter l'article 73925 (péréquation des ressources intercommunales). Au budget prévisionnel 13.000 € avait été prévus, le remboursement à la CDC s'élève pour cette année à 15.462 €. Une diminution du même montant sera effectuée sur le compte 6535 (formation des élus).
>Autoriser l'attribution d'une indemnité de conseil à la comptable du trésor à un taux de 100% soit un montant de 554.95 €.
>Après débat, demander au comptable du trésor, la réalisation d'une analyse prospective sur les 3 prochaines années.
>Informer le conseil de modifications dans la composition des commissions scolaire et du collectif finances. Mme Bourdot Agnès intègre la commission scolaire. M. Petit souhaite être déchargé de la mission de conseiller délégué qu'il assure depuis mars 2014, souhaitant laisser la gestion des finances à M. le Maire. M. Petit ne percevra plus d'indemnité à compter du 01/01/16.
>Décider à l'unanimité la rémunération des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales. Le montant global de l'enveloppe s'élève à 1.315 € pour les élections régionales de décembre 2015.
>Proposer au conseil de modifier les entrées d'agglomération sur RD14E3, RD115 afin de pouvoir réduire la vitesse aux abords du village par la mise en place d'un plateau ralentisseur, mais également d'autoriser des sorties de parcelles constructibles bloquées pour des problèmes d'accès à la départementale. Vote : 12 Pour – 4 Contre – 6 Abstentions.
>Modifier la précédente délibération concernant l'intégration de parcelles privées de la commune dans le domaine public, au lotissement Barthoulot les parcelles désignées appartiennent également à Mme Guerin et M. Meilhan qui ont donné leur accord pour la reprise.
>Décider de la dématérialisation des convocations des élus. Les élus qui le souhaitent pourront continuer à recevoir leur convocation par envoi papier. Vote : Pour 20 – Contre 2.
>Informer le conseil des dates du recensement sur notre commune.
>Informer le conseil de la date retenue pour le traditionnel goûter avec les aînés : le mercredi 6 janvier à 15h.
>Sur demande de Mme Couty, pour le projet de cheminement piétonnier entre La Grave et le Bourg, M. le maire précise que c'est le Conseil départemental qui réalise ce type d'aménagement mais que c'est à la commune d'en assumer le coût. Il rappelle qu'un projet avait déjà été chiffré mais que le coût est très important. Une tranche de travaux pourra faire l'objet d'études lors d'un prochain budget.

Urbanisme

L'urbanisme aujourd'hui : des documents comme outils de planification

L'aménagement et le développement durable des territoires sont aujourd'hui au cœur des préoccupations quotidiennes de l'action publique.
Les documents d'urbanisme sont des outils de planification et de programmation dont l'objectif est de prévoir et organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols pour répondre à la fois aux besoins actuels et à venir des populations. Ils sont la traduction d'un projet des élus sur l'avenir et les enjeux de leur territoire.

Le PLU s'est substitué au POS (plan d'occupation des sols) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi SRU) du 13/12/2000. A travers le PLU, il s'agissait non seulement de gérer l'utilisation des sols comme le faisait le POS, mais également de développer un projet de politique publique où les luttes contre l'étalement urbain et le mitage devenaient des enjeux majeurs. Cette volonté du législateur a été renforcée par la loi portant Engagement National pour l'environnement (ENE ou Grenelle II) du 12 juillet 2010 qui a introduit le PLUi comme la règle pour les communautés de communes ayant la compétence urbanisme et a également renforcé la prise en compte de l'environnement.

L'évolution vers un PLUi rendue incontournable

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a renforcé la volonté de travailler à une échelle intercommunale, en rendant obligatoire la prise de la compétence «urbanisme» par les communautés de communes, et donc l'élaboration d'un PLUi, sauf opposition de 25 % des communes représentant 20 % de la population.
Mais il faut savoir que la loi ALUR impose aux communes ayant des PLU validés avant 2012 d'intégrer le contenu de la Loi Grenelle (on parle de grenellisation du PLU) et une obligation d'avoir mis leur PLU en conformité avec cette loi au 1er janvier 2017. Rendre son PLU conforme à la loi Grenelle, cela signifie un travail sur la réduction de la consommation d'espace et la densification du bâti ; la protection de la biodiversité et les continuités écologiques ; la performance énergétique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.
En revanche, la loi du 20 décembre 2014 permet de dispenser les communes qui s'engagent avant le 31 décembre 2015 de l'obligation de mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme jusqu'en décembre 2019.
Compte tenu de tous ces éléments, notre commune a validé en date du 5 octobre 2015 le principe du transfert de la compétence urbanisme à la CdC des Portes de l'Entre deux Mers.

Un PLUi c'est :

1 Planifier l'aménagement à l'échelle de vie des habitants.
L'essentiel des activités quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des frontières communales : activités commerciales, associatives et récréatives, déplacements domicile-travail, parcours résidentiels... La planification d'un PLUi permettra de gérer les besoins de manière plus complète, de concilier les différents enjeux du territoire, de valoriser la complémentarité des communes et d'optimiser l'espace foncier disponible.
2. Articuler l'urbanisme avec l'habitat, la mobilité et l'environnement. Cette approche intégrée permettra de justifier les choix d'aménagement comme par exemple les transports en commun dans une zone en densification, de proposer des liaisons douces à partir d'une continuité écologique, d'assurer la durabilité du projet par sa cohérence.
3. Mutualiser les ressources communales et renforcer l'ingénierie afin d'approfondir le diagnostic du territoire, éclairer les élus sur les choix d'aménagement, d'améliorer la qualité du document (cohérence du projet), recours à des expertises spécialisées et enfin économiser les moyens financiers consacrés aux études.

Des excès de vitesse qui excèdent...

De nombreux riverains ou piétons ont fait remonter auprès des services municipaux leur inquiétude quant à la vitesse excessive des véhicules qui empruntent les différentes rues et routes de notre commune. Ils ont demandé que des solutions soient trouvées afin de réduire concrètement la vitesse de circulation.

Il est évident que l'installation de ralentisseurs de type dos d'âne ou coussins berlinois ainsi qu'une révision de la trajectoire de circulation pourraient permettre de diminuer la vitesse.
Mais d'autres solutions pourraient aussi modifier celle-ci comme une signalisation renforcée aux entrées du village et sur certaines voies, des chicanes de rétrécissement avec priorité, plateaux surélevés, nouveaux sens de circulation avec instauration de sens interdits et inversions de stops.
Tout d'abord, deux voies très utilisées vont bénéficier d'aménagements :
-la RD14E3 route de la Croix de la Mission au droit du lotissement des Charmilles avec la prolongation de l'agglomération sur 483m de façon à permettre l'installation d'un plateau ralentisseur et ainsi réduire la vitesse de 50 km/h à 30 km/h.
-la RD115 route de Madirac avec la prolongation de 949m en agglomération de cette voie (depuis le chemin de Versailles jusqu'à la RD14 Madirac). La vitesse sera donc limitée à 50km/h.
Des solutions semble-t-il simples mais qui ont un coût, outre le prix d'un ralentisseur, il faut savoir qu'il n'est pas anodin de déplacer un panneau d'agglomération.
L'intégration de ces voies dans la voirie communale met à la charge de la commune leur entretien et leur rénovation ! Pour toutes ces raisons, le problème de la vitesse ne pourra se résoudre avec l'installation massive de ralentisseurs ou de ronds-points.
Nous habitons un village où nous sommes venus chercher une vraie qualité de vie. Alors faisons de la préservation de cette qualité notre challenge commun et respectons les vitesses autorisées. Il en va de la sécurité et de la vie de nos familles et de nos enfants.

Scolaire

Quand on fête Noël à l'école...

Fêter, à l'école, l'arrivée des vacances de Noël est toujours un grand moment de bonheur.

Séance cinéma à Créon pour tous cette année. Chaque film d'animation a été choisi en fonction de l'âge des enfants.
> CP et les CP/CE1 : le "Voyage de Tom Pouce".
>CE1 et CE2 : "Mune le gardien de la lune".
>CM1 et CM2 :"Avril et le monde truqué".
>Les cinq classes de l'école maternelle sont allées voir "Neige et les arbres magiques".

Mercredi 16 décembre, *(voir photos page 19)* tous les enfants se sont réunis à la cantine pour y prendre un petit-déjeuner avec au menu viennoiseries, jus de fruits ou chocolat chaud et Père Noël en chocolat. De retour dans les classes, les plus grands ont eu la surprise de découvrir leurs livres.
Quant aux plus petits, un spectacle de chants et de danses a eu lieu dans la salle de jeux. Puis, une fois en classe, les enfants ont également découvert les livres apportés par le Père Noël.

Rentrée 2016-2017 à l'école maternelle

N'oubliez pas de venir, à la mairie pour inscrire vos enfants nés en 2013 ou janvier, février, mars 2014 ainsi que si vous venez d'emménager sur la commune.

Réception de la Communauté scolaire

Comme il est de tradition, la commission scolaire, recevait le vendredi des vacances, la communauté scolaire.

Une façon très convivale de souhaiter à tous, un bon repos et de bonnes fêtes.
Ainsi, enseignants, animateurs ALSH, TAP, personnel municipal, membres du RASED et membres de l'association des Parents d'élèves, étaient réunis au restaurant scolaire.
Christian Boneta, le maire, a accueilli les convives avant de laisser la parole à son adjointe au scolaire, Sylvine Frot. Cette dernière a salué le travail effectué depuis le début de l'année, par les divers intervenants de la nouvelle équipe notamment à la cantine, ainsi que le succès des TAP auprès des enfants. Le dynamisme des enseignants et animateurs a été mis en exergue.
Et comme il est de coutume, la réception s'est poursuivie autour d'un apéritif, moment privilégié d'échanges.

Information

Elections Régionales du mois de décembre 2015

Les 6 et 13 décembre 2015, vous étiez appelés à venir voter pour élire les Conseillers régionaux. Ces élections étaient les premières dans le cadre des nouvelles régions délimitées par la loi du 16 janvier 2015.
L'Aquitaine a fusionné avec le Limousin et le Poitou-Charentes, ce qui en fait la plus vaste région de France. Elle regroupe 12 départements, s'étend sur 84.061 km² et compte 5.844.177 habitants. Bordeaux en est sa capitale et accueille la préfecture régionale et les services centraux du Conseil Régional.
La nouvelle assemblée délibérante, qui a pris ses fonctions en janvier 2016, comprend 183 conseillers élus pour 6 ans.
La Région a un rôle important sur le quotidien de chacun, son action structure durablement le territoire. Elle intervient dans les domaines du sport, de la culture, du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'économie, de la gestion des fonds européens, de la formation professionnelle, des lycées, du transport...

10 listes se présentaient à vos suffrages. Sur les 2.380 Saint-Capraisiens inscrits sur les listes électorales 1.234 (51,85%) sont venus voter au premier tour et 1.357 (57,02%) au second.

Dans notre commune, au second tour

	Bureau 1		Bureau 2		Total B1+B2		REGION	
Nombre d'inscrits	1 245		1 135		2 380		4 268 772	
Nombre de votants	705		652		1 357		2 466 376	
Taux de participation	56,63%		57,44%		57,02%		57,78%	
Nombre de nuls	17		13		30		59 844	
Nombre de blancs	19		20		39		63 234	
Suffrages exprimés	669		619		1 288		2 343 298	
NOMS								
ROUSSET Alain	335	50,07%	313	50,57%	648	50,31%	1 037 371	44,27%
CALMELS Virginie	188	28,10%	176	28,43%	364	28,26%	798 138	34,06%
COLOMBIER Jacques	146	21,82%	130	21,00%	276	21,43%	507 789	21,67%
TOTAUX EXPRIMES	669	100,00%	619	100,00%	1 288	100,00%	2 343 298	100,00%

Affaires sociales

SIAMD : formation "Aidants - aidés : une qualité de vie à préserver"

Partant d'un constat qui met en évidence le nombre important d'accidents et la pénibilité reconnue de la profession d'aide ménagère, l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale), la CARSAT Aquitaine et le GRETA de Bordeaux, ont organisé une formation pour sensibiliser les responsables de secteur.
Renelle Mangematin, adjointe à la commission sociale et vice-présidente du SIAMD (Syndicat Intercommunal des Aides Ménagères) des Coteaux de Garonne, a participé à cette dernière le 16 novembre 2015.
Les principaux sujets abordés étaient
- la prise de conscience et l'évaluation des risques professionnels du métier d'intervenant à domicile,
- l'état des lieux des conditions de travail,
- la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Le but principal est donc de protéger la santé des auxillaires de vie qui exercent un métier à risque avec notamment une probabilité de chute très élevée.
Les responsables qui ont suivi cette formation, ont ensuite retransmis les diverses données et conseils aux personnels concernés.
Des outils d'aide technique ont également été proposés : l'achat d'un certain nombre de kits (ceinture de levage, diable, bac à shampoing, planche de transfert, poignée handibarre, draps de glisse, disque pivotant, tabouret...) est à l'étude.
Une formation aux premiers secours est proposée aux aides ménagères et des trousses de secours seront mises à disposition.
Cette formation participative permet de favoriser les échanges entre participants (les cadres, directeurs et responsables de structures ou CCAS) et les intervenants.
Un constat, une telle formation ne peut qu'apporter une évolution profitable aux pratiques de tous, encadrants, professionnels et patients.

Les données du SIAMD des Coteaux de Garonne

- Intervention sur 16 communes du canton de Créon,
-50 aides ménagères,
-51% des salariés ont au moins eu 1 accident du travail,
-65% des arrêts de travail dépassent 9 jours,
-la marjorité des arrêts de travail sont dûs à des chutes de plein-pieds, de manutention ou des accidents du trajet,
-les troubles musculosquelettiques sont la 1ère cause des inaptitudes et des abandons du métier.

Environnement

Que fait-on de nos espaces verts , un arboretum pour St Caprais

Notre démarche se poursuit, faire que les espaces verts soient des lieux de rencontres autour de cultures collectives.
Et les cultures font partie de la culture, notamment du vivre ensemble.
Cet hiver deux actions concrètes, plantations collectives et individuelles, sont en cours.
C'est grâce à la volonté d'habitants du lotissement La Courte de Paille – Les Peupliers que des plantations d'arbustes et petits arbres sont programmées depuis le printemps 2015 et le dernier rendez-vous a eu lieu le 30 janvier.

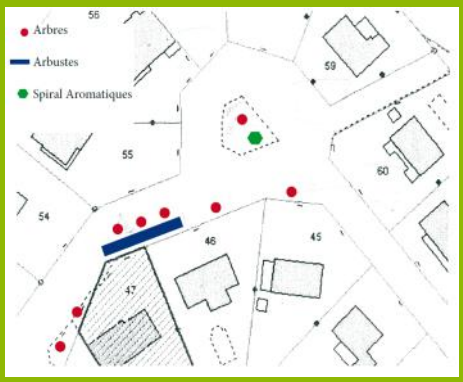

D'autre part, à l'occasion du marché de Noël, nous avons proposé aux visiteurs de participer à « Un arbre pour le climat », une démarche de plantation d'arbres lancée dans le cadre de la conférence sur le climat, la COP 21. Des habitants se sont portés candidats, nous vous rendrons compte des plantations effectives.
Pour tout projet, renseignement, contact avec le secrétariat de mairie ou Philippe Forestier 06.42.26.02.51 ou p.forestier@saintcapraisdebordeaux.fr.

Distribution de chocolats pour nos aînés

Afin de prolonger quelque peu les fêtes de fin d'année, le CCAS avait convié les aînés du village, le mercredi 6 janvier au restaurant scolaire.
C'est dans la joie de retrouver des amis de longue date, de faire de nouvelles rencontres, que les convives ont partagé la traditionnelle galette, jour de l'épiphanie oblige.
Mais c'est surtout parce qu'il est bon de passer d'agréables moments autour de belles et longues tablées, que cet après-midi a été une véritable récréation.
Une poche de chocolats et de friandises leur a été remise, parce-que, nous en sommes certains, nos aînés sont de véritables enfants sages...

Parole à l'opposition Les élus de l'opposition n'ont pas fourni d'article pour ce numéro.

Personnel

Gilles PAUTROT, Directeur des Services Techniques

Il y a un an, Gilles Pautrot intégrait le personnel communal. L'équipe du BCI l'a rencontré afin de faire un bilan de cette première année.

Gilles PAUTROT, quelle est votre perception de cette première année à Saint Caprais de Bordeaux ?

Saint-Caprais de Bordeaux a la particularité d'être très étendue ; elle est composée de quartiers "périphériques" ayant chacun leurs spécificités, leurs équipements et leurs espaces à entretenir.
De fait, la priorité d'intervention est très difficile à définir, mais j'essaie d'être le plus réactif possible.
Mes principales priorités sont l'entretien et le bon fonctionnement des écoles et des bâtiments communaux, notamment pour la sécurité des enfants mais aussi pour animer, organiser et manager les Services Techniques.
Plus généralement, les agents du Service Technique et moi-même contribuons à l'amélioration du cadre de vie des Saint Capraisiens, et participons au quotidien à la préparation des manifestations associatives et municipales.

Quel est votre regard sur les Saint Capraisiens ?

Saint Caprais est une commune qui évolue très rapidement et les nouveaux habitants n'ont pas les mêmes priorités que par le passé.
Je dirais que leur seul "défaut" est la vitesse à faire les choses ; c'est un mal actuel : amener les enfants à l'école puis partir pour le travail et tout cela dans l'urgence, d'où cette conduite rapide à travers les routes de la commune que critiquent de plus en plus les riverains.
Chacun veut désormais un ralentisseur, un dos d'âne ou un équipement similaire dans sa rue.
Les Saint Capraisiens me signalent les problèmes qu'ils rencontrent dans leur environnement immédiat mais aussi me font part de leurs observations ou suggestions.
Je ne peux, hélas, pas régler tous les problèmes pour de multiples raisons. Et, si je ne peux pas intervenir, j'explique pourquoi.

Comment vous contactent-ils ?

En mairie, par courrier, téléphone, mail, ou tout simplement de vive voix lors de mes déplacements sur la commune.

Avec l'équipe technique

Qu'en est-il des travaux ?

Jusqu'ici, les doléances, dont j'ai eu l'écho, ne requièrent pas des interventions trop coûteuses ou compliquées. Il est surtout question de problèmes d'éclairage, de trottoirs abîmés, de tonte d'espaces verts, et pour la plupart des résidents, désormais également la vitesse excessive.
Mais, tout a un coût ! Je ne peux que seulement réaliser les interventions programmées lors de la décision des orientations budgétaires du Conseil Municipal ; celles-ci s'en trouvent parfois modifiées en cours d'année par une urgence exceptionnelle et impérative, comme en début d'année 2015 où la chaudière de l'école maternelle a dû être remplacée : montant 20.000 € ! Par voie de conséquence, les autres prévisions ont dû être obligatoirement modifiées.

Quel est votre objectif pour 2016 ?

Continuer, avec toute l'équipe des Services Techniques, à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et à réaliser les futurs projets décidés par le Conseil Municipal.

Vie associative

Le tissu associatif Saint Capraisien est très dense et varié, la vie associative fait partie intégrante du dynamisme communal, ce qui démontre la vitalité des habitants de notre commune.
Les associations, dans lesquelles de nombreux bénévoles s'investissent sans compter, contribuent à tisser le lien social et à faire vivre notre village.
La municipalité est consciente du rôle essentiel joué par ces dernières ; elle les accompagne et soutient les actions qu'elles réalisent tout au long de l'année.
Il est très agréable de voir celles-ci se regrouper autour d'un événement commun, afin de mutualiser leurs moyens.
La municipalité a surtout été très sensible à l'investissement de certaines associations lors de manifestations organisées par la commune, Concerts, Octobre Rose, Téléthon, Marché de Noel, les Jours de l'Art.
Leur contribution a permis la réussite de ces événements.

Grand tournoi de boxe olympique au royaume de Rabah Khaloufi

C'est un très grand week-end qu'a vécu Saint-Caprais, lors des finales de pré-national de boxe amateur, qui avaient lieu les 16 et 17 janvier derniers.

Organisés par le Comité d'Aquitaine de boxe et le Boxing Club Bordelais, avec le soutien de la Fédération Française de Boxe, dont le président avait fait le déplacement, ces deux jours de compétition se sont déroulés dans une effervescence ininterrompue.
Cette finale pré-national de la zone 2 (Aquitaine, Midi-Pyrénées, PACA et Corse, Auvergne, Languedoc Roussillon), a reçu un véritable engouement de la part du public qui est venu extrêmement nombreux.
Sur les 2 rings, des boxeurs, hommes et femmes, de différentes catégories, minimes, cadets, juniors et séniors ont revétu casques et gants bleus ou rouges pour enchaîner les rounds. Plus de 80 combats au total, qui ont embrasé le public.
Face à la ville de Marseille, c'est la commune de Saint-Caprais qui avait été selectionnée pour l'organisation de ce tournoi. Et c'est autour de la personnalité de Rabah Khaloufi, boxeur Saint-Capraisien décédé en 2014, au superbe palmarès car plusieurs fois Champion de France, dans un complexe sportif qui porte son nom, que la boxe, le "Noble Art", a été mis à l'honneur.
Un grand merci à la famille et aux amis de Rabah, derrière les fourneaux, pour ce magnifique rendez-vous.
Un merci particulier au Boxing Club Bordelais, (ancien club de Rabah) à Abdé pour toute l'énergie dépensée, à ses bénévoles et à ses jeunes.. un petit club qui fait de si grandes choses !

Fêtes et cérémonies

Les voeux du maire, l'apaisement avant tout !

Le samedi 9 janvier, les Saint-Capraisiens avaient répondu en nombre, à l'invitation de Christian Boneta. Une cérémonie voulue très simple, avec l'envie surtout de se rassembler.

Dans son discours, le maire a rappelé les évènements tragiques de 2015, une année terrible qui restera dans les mémoires. C'est pourquoi il a surtout souhaité à chacun, outre le bonheur et la santé, l'apaisement et la sérénité.
Il a ensuite rappelé les réalisations de l'année écoulée : réaménagement de l'accueil de la mairie, rénovation de la salle informatique, achat d'ordinateurs et d'un VPI, travaux dans les écoles et sur les voiries.
Il a ensuite énuméré les projets de 2016, dont la création d'un ALSH pour les enfants, le réaménagement des équipements sportifs autour du complexe Rabah Khaloufi, tous deux projets intercommunaux.
Cette réception était également l'occasion de remettre le 1er prix du concours photos "Clichés de St-Caprais", organisé dans le cadre des "Jours de l'Art". C'est avec un grand sourire que Danièle Blanchard, s'est vue remettre deux ouvrages, en récompense de sa photo "Saint-Caprais sous la neige" (voir couverture du BCI)
C'est ensuite dans la bonne humeur que le public s'est rapproché des tables pour le partage des traditionnelles galettes des rois.

L'intercommunalité

Représentant à elles seules 40% des communes de l'union européenne, les 36782 communes françaises garantissent une proximité réelle de l'action publique ainsi qu'un important gisement d'énergies civiques.
Cette densité communale et cette fragmentation ont pour contrepartie de limiter les capacités d'intervention individuelles des communes - 10 000 d'entre elles comptent moins de 200 habitants – et de contrarier la cohérence des politiques publiques locales au sein des bassins de vie.

Un peu d'histoire

Depuis la fin du 19ème siècle des textes ont vu le jour afin d'accompagner le processus d'urbanisation et l'aménagement du territoire. Face à la complexité croissante de la gestion publique locale tant en milieu urbain que rural et c'est après la publication d'une loi sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale (dite loi Chevènement) qu'une nouvelle étape dans les développements de l'intercommunalité est franchie.

Le 10 décembre 2002, la Communauté des Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers voit le jour. Elle regroupe les communes Baurech, Cambes, Camblanes et Meynac, Cenac, Latresne, Quinsac et Saint Caprais de Bordeaux, elle compte 13 621 habitants.

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) a été promulguée le 7 août 2015. Cet acte III de la décentralisation renforce, entre autres, le rôle de la région en matière de développement économique, cette dernière aura également en charge les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets
Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités qui passeront de 5.000 à 15.000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie.

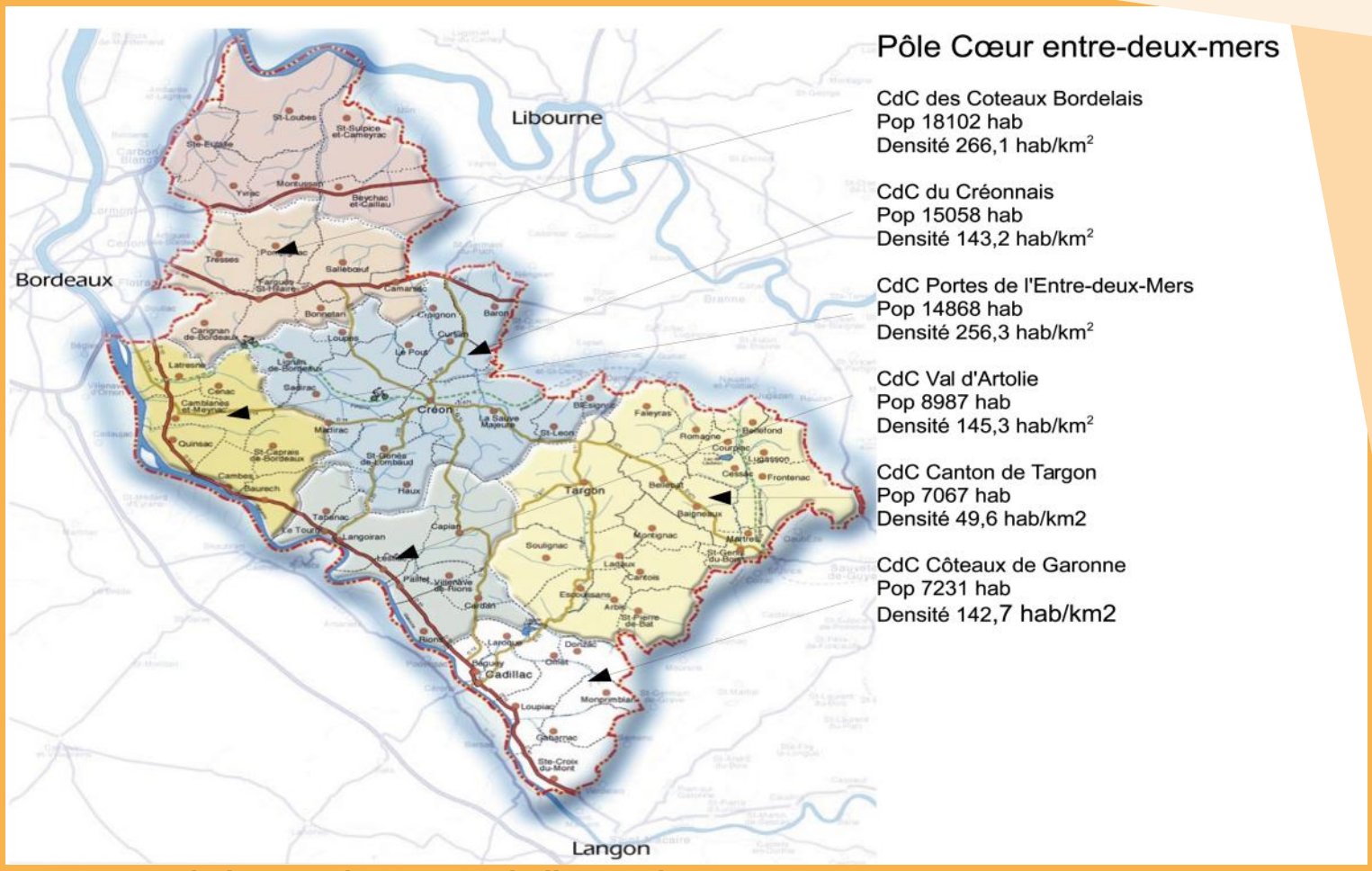

La position de la CDC des Portes de l'Entre deux Mers

Bien que la population de notre CDC soit au-delà des 15.000 habitants en 2014, deux réunions ont eu lieu avec les communautés de communes voisines, la CDC du Vallon de l'Artolie le 21/09/15 et la CDC du Créonnais le 09/10/15.

Il s'agissait d'apprécier à travers ces rencontres la position des CDC et de leurs communes sur les projets que nous pouvions avoir en commun et les points de divergence sur l'évolution de nos territoires. Après ces réunions, la CDC des Portes de l'Entre Deux Mers souhaitait prendre plus de temps pour se regrouper.

Le Préfet de la Gironde ayant élaboré le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en fonction des données de 2012, notre CDC ne comptait donc plus que 14.868 habitants nous mettant dans l'obligation d'un regroupement.

La préfecture proposait donc un regroupement de notre CDC avec la CDC du Créonnais. Soit 20 communes pour une population municipale de 29.926 habitants arguant du fait que cette nouvelle dimension permettrait d'accroître la surface financière, la capacité à porter un projet de territoire aux portes de la Métropole et d'améliorer la qualité des services (transports et logements).

Le projet a été adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des syndicats mixtes concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale. Ils devaient se prononcer dans un délai de deux mois à compter de la notification. A défaut de délibération dans ce délai, la réponse était réputée favorable. Lors d'une réponse défavorable un contre-projet pouvait être présenté.

Lors des travaux du conseil communautaire plusieurs propositions ont été faites par les communes, à savoir un rapprochement avec la CDC du Créonnais, mais aussi celle des Coteaux Bordelais ou du Vallon de l'Artolie. Un comparatif des compétences de notre CDC avec la CDC du Créonnais a été présenté. D'un point de vue fiscal, quel que soit le schéma choisi, aucun ne serait favorable à notre territoire actuel. Par contre l'intégration de la seule commune de Tabanac, commune limitrophe appartenant à l'heure actuelle à la CDC du Vallon de l'Artolie, n'aurait que peu d'impact financier.

Dans notre commune, après présentation de la proposition du Préfet le conseil municipal réuni le 10 décembre 2015 a, à l'unanimité, émis un avis défavorable à une fusion avec la CDC du Créonnais et émis un avis favorable à l'intégration de la commune de Tabanac au sein de la CDC des Portes De l'Entre Deux Mers. Cette solution permettrait d'atteindre le seuil minimum de population nécessaire et de mener par la suite une réflexion plus approfondie sur les différentes possibilités de fusion.

Au niveau communautaire, le bénéfice pour les habitants de notre territoire n'apparaissant pas clairement, le Conseil du 15 décembre 2015 a voté contre le projet présenté par la préfecture. Toutefois aucun des contre-projets présentés par les communes n'ayant fait l'unanimité, ce vote n'a été assorti d'aucun contre-projet.

Aujourd'hui, la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) a 3 mois pour étudier les différentes propositions ainsi que les possibilités d'amender le projet de schéma. Le 31 mars 2016 est la date limite fixée pour porter à la connaissance des communes et des communautés de communes leur nouveau périmètre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

51 chemin du port de l'homme - BP 44 - 33360 Latresne
Téléphone 05 56 20 83 60 - Fax 05 56 21 72 64
contact@cdc-portesentredeuxmers.fr
www.cdc-portesentredeuxmers.fr

HORAIRES
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Concours de coiffure : Océane Bouvée, Championne de France

Océane Bouvée, 15 ans, qui a intégré l'Institut Naïs depuis septembre 2015, a remporté récemment et après seulement 3 mois d'apprentissage, le Trophée Coiffure du soir (chignon artistique) au Championnat de France.

Un concours national auquel participaient 330 concurrents venus de la France entière, à Bergerac où se déroulait l'évènement.
Entourée, à l'Institut, par une équipe expérimentée et notamment Julie Michon, meilleure apprentie de France 2012 et Championne de France Junior ainsi que de Sandy Germon, Championne de France coiffure mariées, formées également par l'Institut Naïs.
"Toute l'équipe du salon l'a tout de suite encadrée et motivée, pour qu'elle participe à ce concours" note Dominique Naïs.
C'est ainsi qu'Océane a participé, avec ses collègues, à des évènements, notamment la réalisation des coiffures du défilé de mode des "Jours de l'Art".

Christian Boneta et les membres du Conseil municipal ont félicité directement cette jeune prodige lors d'une réception organisée en son honneur, par Chantal et Dominique Naïs.

Isnel Perrotin

Dans le dernier BCI, nous vous annoncions le décès d'Isnel Perrotin survenu le 15 septembre 2015, Maire honoraire de Saint-Caprais de Bordeaux. L'équipe du BCI a souhaité vous le présenter un peu plus longuement.

Né le 6 novembre 1919, Isnel Perrotin est venu s'installer sur notre commune en 1941, année de son mariage avec Jacqueline LARTIGAU. De leur union, naîtront deux filles, Ginette et Maryse. Artisan maçon, il travaillera tout d'abord avec son père avant de se mettre à son compte. En 2011 la municipalité avait eu le plaisir de célébrer ses noces de platine (70 ans de mariage) entouré de sa famille.

En1962, Il est élu Maire par le Conseil municipal alors composé de 13 membres, à la suite du décès du maire M. FROT. Durant ses 6 mandats successifs, la commune rurale de Saint-Caprais de Bordeaux va se développer pour devenir un village.

C'est ainsi que la création au fil des ans de 12 lotissements va entraîner une importante croissance de la population qui va tripler pour atteindre près de 2.400 habitants. Afin de répondre aux attentes des nouveaux habitants, la nécessité de faire évoluer les infrastructures va être une priorité. L'école élémentaire qui a compté jusqu'à 10 classes a dû être développée dans un premier temps puis agrandie avec une nouvelle structure, travaux réalisés en plusieurs épisodes de 1962 à 1989, la création d'une école maternelle et du restaurant scolaire en 1978, la construction du complexe sportif inauguré en 1982 et qui vient d'être réhabilité, des terrains de tennis et du club house, mais également l'accélération du programme d'électrification, la desserte en eau courante de toutes les zones habitées et la création du réseau d'assainissement dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

Des mesures sociales sont instaurées afin d'aider les familles. Ces mesures importantes font aujourd'hui partie du "bien vivre" de notre commune comme la gratuité de toutes les fournitures scolaires, le service de ramassage scolaire, une subvention importante pour la cantine afin de minimiser la participation des familles et des aides pour la pratique des activités culturelles, éducatives et sportives.

La sauvegarde du patrimoine communal a également été engagée avec l'acquisition du domaine de Loustallaut et les travaux de rénovation de l'église. Des acquisitions foncières au centre du village ont été réalisées afin de permettre un développement futur.

Son attachement à sa commune a été important et le travail réalisé a façonné son développement actuel.

Maire honoraire de notre commune, Isnel Perrotin avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en sa qualité de chef d'entreprise et ancien maire par décret du 3 septembre 2005. Cette distinction avait donné lieu à une cérémonie officielle réunissant au gymnase les principales personnalités du département.

La municipalité ne prêtera plus de matériel aux particuliers

C'est à contrecoeur et après mure réflexion que la décision de ne plus prêter tables et chaises aux particuliers a été prise. Irrespect des personnels et des conditions de retrait et de retour du matériel, dégradation du matériel en sont la cause.
Mais le constat est là et les abus de quelque-uns, privent malheureusement la majorité, d'un service bien pratique !

Incinération des déchets verts

Nous rappelons que l'incinération des déchets verts est interdite. Les solutions de repli : le paillage, le broyage ou l'apport à la déchèterie.

Nouveaux habitants

Si vous avez emménagé sur la commune depuis janvier 2015, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie car la municipalité va organiser une réception des nouveaux habitants.

MÉDIATHÈQUE

"Bébés lecteurs" : Des petits bouts au milieu des livres

Tous les jeudis matins, les bébés lecteurs envahissent la bibliothèque pour passer un moment très agréable autour des livres.

Les lectures, comptines, chansons, imitations de cris d'animaux et autres pitreries de Geneviève, Rosy, Chantale et Sylviane, font mouche à chaque fois auprès des enfants mais aussi de leurs nounous ou mamans.

Un moment privilégié où le livre est l'acteur principal. Développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge, tel est le but de cet atelier qui connaît depuis plusieurs années un véritable engouement, ce qui est un réel plaisir...

LA SÉLECTION...

Livre : Un chienchien en pleine crise d'ado écrit à sa maîtresse pour se plaindre. Il en a assez d'être traité comme le petit bichon à sa mémère. Une rose, prenant sa plus belle plume, confie ses peines de coeur à un jardinier... Cinq correspondances, cinq histoires complètement folles et très drôles !

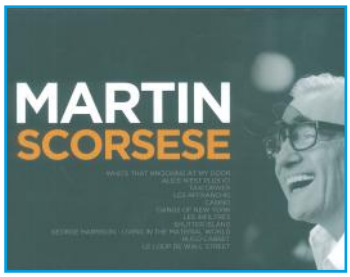

Coffret DVD : Retrouvez les 11 plus grands chefs-d'oeuvre de Martin Scorsese dans un coffret unique.

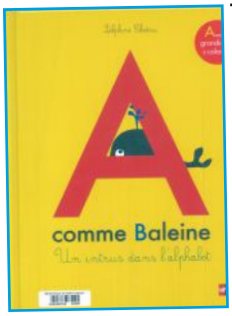

Livre : A comme Baleine ? Bizarre, bizarre ! Dans cet abécédaire, à chaque lettre correspondent des images. Mais dans chaque page, un intrus s'est caché... Débusque le mot qui ne commence pas par la bonne lettre !

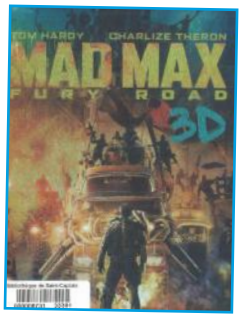

DVD : Le 4ème opus de la série Mad Max, Fury Road, réalisé par George Miller est sorti en 2015. Il marque le retour du héros australien après 30 ans d'absence. Tom Hardy succède à Mel Gibson dans le rôle titre.

Livre : L'Abistan, immense empire, tire son nom du prophète Abi. Son système est fondé sur l'amnésie et la soumission au dieu unique. Toute pensée personnelle est banie. Officiellement, le peuple unanime vit dans le bonheur mais, Ati, met en doute les certitudes imposées. Il se lance dans une enquête sur l'existence d'un peuple de renégats qui vit dans des ghettos, sans le recours de la religion...

Livre : Mike Tyson livre dans ses mémoires toute la vérité, à mains nues. Boxeur, délinquant, vedette de Broadway, philosophe à ses heures. Mike Tyson défie les stéréotypes et les conventions depuis 30 ans. Ce livre n'est pas seulement un grand livre sur le sport, c'est aussi un texte exceptionnel pour un destin hors du commun.

LIRE ET ÉLIRE

Pour la 4ème année consécutive, la médiathèque participe à l'opération "Lire, élire" organisée par le Conseil départemental.
Les jeunes âgés de 6 à 16 ans et inscrits à la médiathèque, sont invités à lire les livres d'une sélection faite en fonction de leur âge et ensuite à élire leur livre préféré.
Les jeunes, qui se sont inscrits en janvier, sont donc actuellement en pleine lecture. Le vote aura lieu au mois de mai.
Les participants se verront offrir un Chèque-lire par le Conseil départemental et ils pourront bénéficier d'un spectacle professionnel...
Les résultats du vote seront publiés dans le prochain BCI.

Horaires

Mardi : 16h30-18h
Mercredi : 14h -19h
Vendredi : 16h30-19h

Ouvertures de 10h à 12h, les 2ème et 4ème samedis du mois.

Soirée des vacances le vendredi 12 février à l'Epicurien.

Les Anciens combattants - J. Bouey : 05.56.21.33.37

En septembre dernier, découverte ou redécouverte de la Costa Brava, de la Costa del Maresme, pour cette escapade en pays Catalan, avec visite de l'arrière pays.

Le premier jour, balade dans Gérone. La découverte à pied de ses ruelles est un enchantement. La ville se distingue également par ses spectaculaires maisons le long de l'Onyar, des façades aux vives couleurs, surplombent la rivière et constituent l'image la plus évocatrice de la cité.

Gérone, ville de plus de 1000 ans d'Histoire, où toutes les époques ont laissé leurs empreintes, sa cathédrale, les vestiges d'anciennes murailles et son quartier juif historique formé de rues étroites parsemées de fontaines murales avec passage obligé par l'emblème de la ville "Le cul de la lionne" où tout visiteur se doit de déposer un baiser ou de lui caresser la croupe.

Le lendemain, visite d'Arenys De Mar en passant par l'église où se trouve un impressionnant retable baroque de Pau Costa et visite des musées de la broderie et des minéraux. L'après-midi, après un vertigineux trajet le long de la corniche de Lloret de Mar offrant un paysage sublime, arrivée à Sant Feliu de Guixols, joli port de pêche et de plaisance où se dessinent les contours de son monastère.

Après une nuit réparatrice, départ pour Blanès où nous sommes partis à la découverte d'un marché local. L'après-midi, délaissant la ville, nous nous sommes plongés dans les jardins de Santa Clotilde à Lloret de Mar, construits sur le modèle de la renaissance italienne outre une végétation locale, on trouve des terrasses surplombant la mer selon un agencement inspiré par le mouvement Art Nouveau en Catalogne.

Le dernier jour, découverte et visite de Canet de Mar, et notamment la maison-musée de l'architecte Lluis Donenech i Montaner précurseur de l'Art Nouveau et qui a révolutionné les constructions de Barcelone en incorporant profusion de mosaïques, de céramiques et de verres polychromes, disposés harmonieusement et en privilégiant la brique pour ses édifices ; Gaudi le suivra dans cette démarche.

Déjà, se profile le retour après cette incursion en pays Catalan. Le soleil était de la partie et notre séjour, dans un superbe hôtel, accompagnait la joie de cette escapade.
Nous avons fait des découvertes et avons eu le plaisir de côtoyer pendant le voyage, des personnes très agréables, que nous retrouverons avec plaisir.
Durant notre séjour, Anna a su nous faire partager avec ferveur, son amour pour cette région.

Mais tout a une fin... la tête et les sacs pleins de souvenirs, nous rentrons ! Les kilomètres défilent vers chez nous, mais le trajet nous a paru moins long qu'à l'aller, grâce à l'amabilité teintée d'humour, de notre chauffeur et à sa dextérité en matière de conduite durant ces 4 jours.

Prochain rendez-vous convivial : samedi 2 avril pour le repas gamelle.

Info flash

Saint-Caprais en Fête, à bras accueillerait, ouverts, des volontaires pour faire partie de l'association.
Hervé Moga : 05.56.78.74.11

Orion-fleur de carotte : D. Sassi 06.31.92.06.02

L'association "Orion - Fleur de carotte" propose des ateliers, des stages et des séances individuelles de travail vocal : voix chantée, voix parlée.

Ce travail s'adresse aux personnes désireuses de découvrir, explorer et développer leur potentiel vocal. C'est un voyage dans le monde du souffle et du son.
Il se compose d'échauffements corporel et vocal, de travail sur la respiration, d'improvisations, de jeux vocaux, d'apprentissages de polyphonies et de travail personnel sur le matériel apporté par les participants (chants, textes). Il s'appuie sur la pratique du "Centre Artistique International Roy Hart".
Les ateliers durent 3h30. Ils ont lieu, sur inscription, un dimanche par mois, le matin de 9h30 à 13h00, ou l'après-midi de 14h30 à 18h00, au choix, Salle du Lavoir. Ils ont débuté dimanche 25 octobre 2015.

A.S.C.J. - B. Maupome 05.56.21.37.81

"Courir, marcher avec le Monde" ... le 3 avril prochain, Vivicitta 2016 !

C'est quoi la Vivicitta ?
Créée en 1983 en Italie par l'Union Italienne du Sport Pour tous (UISP), la Vivicitta est une initiative omnisports organisée simultanément dans de nombreuses villes aux quatre coins du monde (50).
Son but est de véhiculer des valeurs de paix, de solidarité et d'éducation par le sport.
La Vivicitta rassemble chaque année plus de 80 000 participants qui contribuent à diffuser une autre image de la mondialisation et promeuvent un sport solidaire, vecteur de paix et d'amitié entre les peuples.

Pourquoi l'ASCJ s'inscrit dans cette démarche ?
L'ASCJ, affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), par sa section sportive de randonnée et ses échanges avec le Portugal se reconnait dans la visée de la Vivicitta de rendre le sport accessible à tous en offrant aux participants la chance de promouvoir un monde de paix, solidaire avec l'ensemble des citoyens du monde, dans le respect de tous.

Qui participe à la Vivicitta 2016 ?
Du centre de Rome aux bidonvilles de Nairobi, de Kinshasa à Beyrouth, de la Palestine aux camps de réfugiés au Liban, au Portugal, des quartiers de St-Ouen aux champs de tournesols de l'Yonne ainsi que dans de nombreuses prisons en Italie, ce sont des milliers de personnes qui se mettront en mouvement.

Et à St-Caprais ?
Pour la 3ème année, l'ASCJ participe à la Vivicitta.
Depuis le mois de décembre, un collectif composé des parents d'élèves, de l'Association Boojovtt, et de l'ALSH intercommunal, de Concordia, de l'Arborétum, du Comité FSGT 33 et de l'ASCJ, travaille sur une journée multi-activités le jour de la Vivicitta.

Bien que le programme ne soit pas encore déterminé, la journée s'articulera autour de randonnées et d'activités sportives sur le site de la plaine Bernardin avec comme thème la Paix et l'environnement.
L'ASCJ souhaite continuer son action de reboisement au Portugal avec l'opération 1€/1 arbre.

Et à Carvoiera ?
Nos amis de Carvoiera sont également en préparation d'une journée pour la Vivicitta.

Vous êtes intéressé(e) ?
L'ASCJ invite tous les marcheurs ou promeneurs, entre amis ou en famille à participer à cet événement mondial.
N'hésitez-pas à nous contacter !

La section "Sacs à dos et fourchettes" a sorti les couverts pour "Octobre rose"

Pour la deuxième année consécutive, la section randonnée "Sacs à dos et fourchettes" de l'ASCJ s'est associée à l'opération Octobre Rose.
42 personnes ont répondu présents à l'occasion de la randonnée organisée dans les vignobles de Saint Emilion le jeudi 15 octobre 2015.
L'association versera 2€ par participant, et une urne mise à disposition pendant le repas a permis de recueillir des dons personnels.

Ces sommes ont été remises au Comité Féminin Gironde acteur de cette opération de sensibilisation au dépistage du cancer.
L'ASCJ remercie l'ensemble des participants pour leur générosité.

Les z'amis des sacs à dos et fourchettes solidaires !

Gym enfants

M. Saguey : 06.25.36.93.27

Des gymnastes sur les plus hautes marches !

L'équipe "poussines" composée de Sacha, Maeline, Pauline, Lucile, Alice, Lana, et Lileyna finit championne départementale le 13 décembre dernier à Pessac.

Nos plus petites gymnastes engagées en compétition finissent sur la plus haute marche. St Caprais gym est très fière de leur travail. Bravo!

Lana Deagle se classe 1ère et Pauline Murard 2ème des années 2009 !

Sacha Marie-Guerin, 1ère et Maeline Massias-Saguey 2ème des années 2008.

Saint-Caprais a brillé le 13 Décembre ! Félicitations.

La Gym Enfants pour le Téléthon

Le 5 décembre dernier nous avons fait une action en faveur du téléthon une première pour nous. Nous avions installé des défis sportifs adaptés des tout petits jusqu'aux aînés, cette après-midi nous a permis de passer un moment convivial avec petits et grands et de soutenir une cause importante. Nous avons obtenus 153 € de dons.

Merci aux participants et rendez-vous l'année prochaine. Nous remercions l'association Créafil et Papiers qui participait au marché de Noël et qui a fait don de ses ventes en se joignant à nous au téléthon.

Nous avons ainsi remis à M. Pinet coordinateur du grand Sud-Ouest, un chèque de 153 € pour St-Caprais gym et un autre de 100 € pour l'association Créafil et Papier.
Un grand merci à tous pour cette belle solidarité.

Tennis Club - Stéphanie Ballarin : 06.61.16.36.17

Pour 2016, le TCS voulait vous offrir un pêle-mêle de sourires... raquettes à la main !

Pour cela, la plupart des membres du club ont pu se regrouper autour de notre moniteur Donatien Van Puyvelde.
Cette saison notre club avait engagé 5 équipes adultes et 2 équipes jeunes en championnat de Gironde qui s'est déroulé de décembre à janvier. De très bons moments sur les courts et de nombreuses victoires !

C'était Noël avant l'heure car un généreux donateur anonyme a déposé une dizaine de raquettes à la mairie à l'attention de notre club. Un grand merci à lui, nous lui assurons que nous en ferons un très bon usage.
Pour finir nous vous informons que la construction d'une salle de raquettes avec 2 courts de tennis et un club house est en très bonne voie !

Gingko - Laëtitia Lefeuvre : 06.07.86.00.38

Prendre du temps pour soi, pour prendre soin de soi.

L'association GINGKO Arbre de Vie propose des cours de sophrologie le mardi de 17h45 à 18h45. Il reste des places disponibles.
Qu'est ce que la sophrologie ?
C'est une méthode de relaxation basée sur des techniques de respiration et des exercices du corps. Elle permet de se détendre, de se recentrer sur soi et de développer sérénité et bien-être. Les applications au quotidien sont nombreuses :
->Meilleure qualité de sommeil
->Gestion du stress et des émotions
->Amélioration de la concentration et de la mémorisation
->Sensation de vitalité
->Préparation intervention (chirurgie, chimio ou radiothérapie)

Si vous souhaitez en savoir davantage et vivre une séance découverte, **nous proposons une conférence "Qu'est ce que la sophrologie ?", le vendredi 4 mars à 20h.**
Salle accueil périscolaire – à gauche de la mairie. Participation libre.

Depuis la rentrée de septembre, Gingko a élargi ses activités et donc propose des pratiques relaxantes comme le QI GONG qui a lieu toutes les 2 semaines, le samedi matin de 10H15 à 11H30, le yoga danse et les voyages sonores, tous les 2 mois le samedi. N'hésitez pas à tester !
De plus, dans le cadre des T.A.P Gingko propose aux enfants de l'école primaire de la relaxation.
Cela permet aux enfants de se recentrer, de s'apaiser et de retrouver confiance en eux-mêmes sous forme de jeux et de temps calme.

Les objectifs de la pratique de la relaxation sont :
>La découverte de son schéma corporel, son équilibre et sa verticalité
>L'éveil des 5 sens
>La prise de conscience de sa respiration et de son souffle
>La confiance en soi et la gestion de ses émotions
>Le renforcement de la concentration
>La détente et la libération des tensions.

L'association souhaite mettre en place des séances de relaxation. Si vous, parents et enfants entre 7 et 11 ans, êtes intéressés, veuillez nous contacter.

Espace et loisirs - Richard Fenollo : 06.07.86.00.38

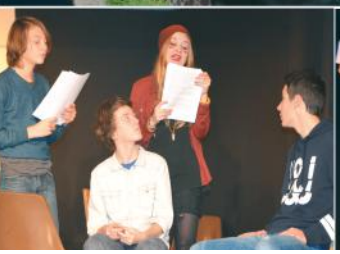

Notre Compagnie, "Les Planches en feu", accueille depuis près de 30 ans des ateliers enfants et adolescents. Elle compte en outre, depuis janvier 2015, un atelier adultes.

Grâce aux répétitions, à un travail sérieux et à de nombreux fous rires, nous avons pu présenter une pièce lors de la manifestation organisée par la municipalité "Les jours de l'art". Nous avons pu, avec succès, relever un sacré challenge et le public a été conquis. 2 représentations ont été nécessaires pour accueillir le public.
L'atelier adultes fonctionne en décalé par rapport aux ateliers jeunes. Il fonctionne selon l'année civile, ce qui permet d'avoir des spectacles en hiver (adultes) et au printemps (ados et enfants).
Les inscriptions pour l'atelier adultes sont ouvertes depuis début janvier, n'hésitez-pas à venir nous voir, salle des Banquets, les lundi, mardi et jeudi en fin d'après midi et lors de stages.
Comme de coutume, les horaires de répétition et l'organisation seront fixés selon les besoins et disponibilités.
Les ateliers enfants et jeunes comptent cette année près de 50 inscrits. Ils ont débuté leur saison depuis maintenant plusieurs mois et les répétitions vont bon train. Pendant ces vacances de Noël, les premiers stages ont déjà été organisés comme le seront d'autres stages durant les vacances scolaires suivantes.
Rendez-vous les 21 et 28 mai, pour un festival de théâtre avec la présentation de 6 pièces représentant les 6 ateliers en action cette année.

FCPE - Claire Kontowicz : 06.88.28.46.26

2016, une année encore riche pour la FCPE!

Vous nous retrouverez lors de nos deux plus gros évènements de l'année : le carnaval et la chasse aux oeufs. Des manifestations sur lesquelles nous travaillons dès ce début d'année et dont nous pouvons déjà vous révéler quelques infos.
Cette année, Saint-Caprais va se transformer en chapiteau géant et vous allez assister à un défilé de dompteurs, acrobates, félins et autres clowns. Vous l'aurez deviné : le cirque sera à l'honneur le samedi 12 mars prochain ! Vous pouvez dès à présent choisir votre rôle lors de cette grande fête. Cette année encore, la journée sera rythmée par des jeux, des animations et par les traditionnels défilé et bataille de confettis.
Nous ne vous laisserons pas le temps de vous reposer... A peine le carnaval terminé, il faudra vous préparer pour la chasse aux oeufs du samedi 26 mars, incontournable des Saint-Capraisiens gourmands. Munis de leurs paniers, tous les enfants seront invités à débusquer les oeufs. Les plus chanceux ramasseront les oeufs en or. Mais pas de perdants lors de cette grande chasse aux oeufs, les participants repartiront tous avec les chocolats de Michaël Marcadé, chocolatier du village.
Nous vous aurons prévenus, il faut être en forme pour cette année 2016. Nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs voeux et une belle année 2016 et pour vous remercier encore pour la confiance dont vous avez fait preuve en nous confiant l'achat de votre sapin de Noël.

Basket Portes Entre2Mers - C.Novello : 06.50.60.88.81

Après le succès des 3 éditions précédentes, le club a réitéré le 13 décembre 2015, au complexe sportif Rabah Khaloufi de Saint Caprais, le "Noël en basket et en famille".

Pas loin de 150 personnes étaient présentes dans ce même gymnase, pour fêter le basket. Ca fait plaisir à voir... même le Père Noël était là ... c'est pour dire !!!

C'est avec le soutien de la fédération française de basket ball et l'initiative "Kinder + Sport Basket Day", que nos licenciés basketteurs ont eu l'opportunité, à quelques jours des fêtes, d'inviter leur famille, amis ou autres, à partager un moment convivial autour de la balle orange. Grâce à ce rassemblement, plus d'une centaine de personnes ont eu l'occasion de participer et faire plus ample connaissance entre elles et avec tous les bénévoles et encadrants de l'asso qui assurent le bon fonctionnement du club tout au long de l'année.
Cette journée s'est terminée autour d'un goûter pour les grands comme pour les petits avec la remise d'un tee-shirt à tous les adhérents ainsi qu'un cadeau de la part du sponsor fédéral Kinder.
Un grand merci à tous nos partenaires et à tous les bénévoles. Vivement l'année prochaine !

PASSEPORT S'IL VOUS PLAIT !

Dans les registres de la commune, nous retrouvons ponctuellement des délivrances de "passeports intérieurs". La plus grande concentration se situe entre 1813 et 1843 où l'on recense 46 passeports. Souvent délivrés, parfois seulement visés par le maire ou son adjoint principal, ils sont principalement destinés à des terrassiers, mais aussi à des bergers, des viticulteurs, des tonneliers, des cultivateurs, scieurs de long ou des professeurs. Ces passeports donnaient l'autorisation de se rendre dans une commune, un département mais aussi de retourner dans son lieu d'origine.

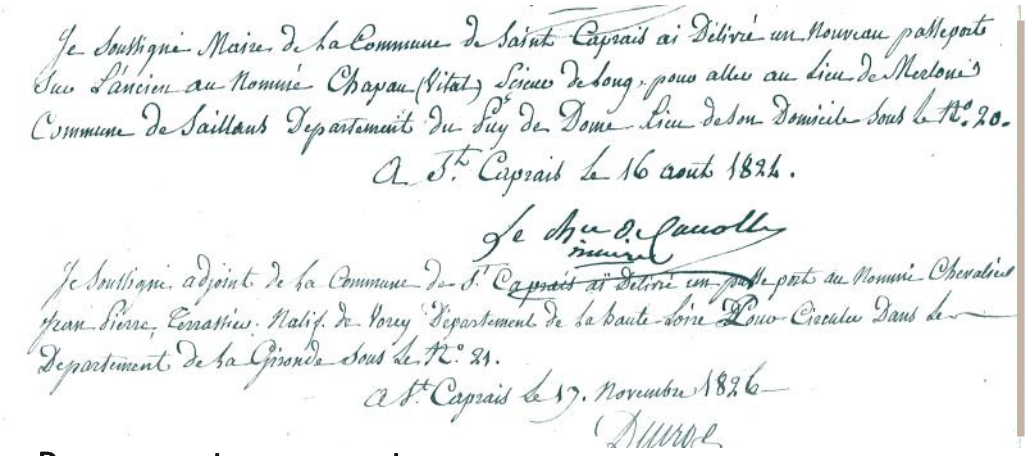

Je soussigné Maire de la Commune de Saint Caprais ai délivré un Nouveau passeport Sur l'ancien au Nommé Chapau (Vitat) Scieur de long, pour aller au Lieu de Merlonis Commune de Saillants Departement du Puy de Dome Lieu de son Domicile sous le N°. 20.
A St. Caprais le 16 aout 1824.
Le Maire de Caprais

Je soussigné, adjoint de la Commune de St. Caprais ai délivré un passeport au Nommé Chevalier Jean Pierre, Ferrailleur. Natif de Vorey Departement de la haute Loire Lieu Circulier Dans le Departement de la Gironde sous le N°. 21.
A St. Caprais le 17. Novembre 1826
(illegible)

Les passeports pour l'intérieur, ancêtres des cartes d'identité, donnent de précieux renseignements sur la population française.
En effet, à une époque où il fallait se déplacer pour aller travailler selon les saisons, on se rend compte qu'apparemment, à chaque région correspondait un métier.
Ainsi, dans le registre de Saint-Caprais, nous constatons que les terrassiers arrivaient généralement de Haute Loire, les scieurs de long* du Puy de Dôme.
A la morte saison, les migrants, ayant accompli leur chantier ou tâche, regagnaient leur province, avec leur passeport visé en poche.

Du passe-port au passeport

Selon les termes du décret du 10 vendémiaire an IV, "nul ne peut quitter le territoire de son canton ni voyager sans être porteur d'un passe-port". Cette législation complétée par des décrets de 1807 et 1810, en vigueur jusqu'aux alentours de 1860, tombera en désuétude sous les effets conjugués de la révolution industrielle et du chemin de fer qui ont considérablement augmenté le nombre et le flux des voyageurs.
On distinguait les passeports pour l'intérieur des passeports pour l'étranger. Si, à Paris, et dans les chefs-lieux de plus de 40 000 habitants, tous les passeports étaient délivrés par le préfet de police, le maire délivrait les passeports pour l'intérieur dans toutes les autres communes.
A chaque fois que le voyageur changeait de canton, il devait faire viser son passeport par l'autorité compétente. En règle générale, les passeports étaient individuels, mais le mari, la femme et les enfants de moins de 15 ans pouvaient figurer sur le même document.
Le passeport donnait les informations suivantes : nom, prénoms, âge, profession, pays de naissance, domicile, signalement du requérant le cas échéant, et indication du lieu où il se rendait.
Celui-ci se présentait sous forme d'une feuille composée de 2 parties : une était remise au requérant, l'autre conservée en mairie.
Malheureusement, à Saint-Caprais, comme dans beaucoup de communes, il n'y a plus trace des feuillets conservés en mairie.
Par contre, nos registres, répertorient scrupuleusement les

Petite chronologie des papiers

-Les passeports, dérivés des anciens conductus, existent depuis le XVème siècle.
-Au siècle suivant, on appelle "passeports", un ensemble de documents dont les émetteurs sont divers (curés, secrétaires d'Etat, juges...) Ils permettaient à ceux qui les portaient, marchands, diplomates et voyageurs, de se déplacer à l'étranger et dans le royaume.
-A la fin du règne de Louis XIV, ils avaient encore pour fonction de protéger ceux qu'ils désignaient et leurs lieux de passage. Leur fonction d'identification n'était que secondaire.
-L'Edit de Villers Cotterêts signé par François 1er en 1539, prescrit la tenue de registre de baptêmes, mariages et sépultures dans les paroisses qui ne deviendront fiables qu'au XVIIème siècle.
-Vers 1720, et pour la 1ère fois à l'échelle du royaume, des populations font l'objet de mesures ciblées d'identification pour limiter notamment les risques d'usurpation d'identité (cf Martin Guerre). Il est alors nécessaire de se déplacer avec un certificat sur lequel figurent l'identité, la paroisse d'origine , voire la description physique.
-La Révolution française, met en place l'état civil républicain à partir de 1792, tenu par les officiers municlpaux dans les mairies.
-Se succèderont des périodes de supression et de réhabilitation des passeports internes.
-Au XIXème siècle, les moyens d'identification écrite se répondent. En 1884, le livret de famille est adopté. En 1882, le service d'identité judiciaire est créé qui ouvre la voie aux techniques d'identification nouvelles, le passeport intérieur devenu obsolète, disparait.
-C'est en 1940, sous le régime de Vichy, que la carte nationale d'identité d'un modèle unique et standardisé devient obligatoire.

* Le métier de "scieurs de long"

La curiosité est un vilain défaut dit-on, mais nous avons été interpellés par un métier qui revenait souvent dans les transcriptions de délivrance de passeports, celui de scieurs de long.
Ce métier consistait à débiter des planches ou poutres en sciant dans le sens de la longueur de l'arbre ou de la poutre. 2 scieurs étaient nécessaires pour utiliser la scie longue d'environ 1,50 m et large d' 1 mètre. Un scieur se plaçait sur le tronc (le chevrier), et l'autre au sol, lui faisait face (le renard). Un chef d'équipe (le doleur), qui avait acquis son autorité par son habileté à aiguiser les lames d'outils, écorçait, équarissait avec sa lourde hâche.
Ces derniers fréquentaient les régions les plus boisées, celles qui offraient du travail. Dur et dangereux métier, beaucoup ne rentraient pas.
On disait "qu'aucun scieur de long n'allait en enfer, il l'avait connu sur terre".

Noël à l'école !!

Noël est déjà loin, mais il est toujours agréable de se souvenir de ces bons moments hauts en couleurs.

A la maternelle, petits et grands s'amusent toujours autant...

A l'élémentaire...

...Il n'en reste plus une miette !

Agenda des Manifestations

Février

Vendredi 12
> Soirée des Vacances,
organisée par la médiathèque
à 19h, Salle de l'Epicurien.

Mars

Vendredi 4
> Conférence "Qu'est-ce que la sophrologie ?"
proposée par Gingko,
20h, salle d'accueil périscolaire.

Samedi 5
> Thé dansant des aînés,
proposé par le CCAS,
14h, au restaurant scolaire.

Samedi 12
> Carnaval des enfants,
proposé par la FCPE, au Domaine de Loustallaut.

Vendredi 18 et samedi 19
> Braderie du CCAS
au domaine de Loustallaut.

Samedi 26
> Chasse aux oeufs
organisée par la FCPE,
Plaine Bernardin.

Mercredi 30
> Spectacle Festival entre 2 rêves,
à 'école maternelle, proposé dans le cadre du CLSH.

Avril

Samedi 2
> Spectacle Festival entre 2 rêves
Salle des Banquets à 14h30.

> Assemblée d'information de l'amicale conservatoire de l'église de Saint-Caprais de Bordeaux,
de 15h à 17h, église de St-Caprais.

> Repas Gamelle des Anciens Combattants
au restaurant scolaire.
Réservation au : 05.56.21.33.37

Dimanche 3
> Vivicitta
organisé par l'ASCJ, à l'école élémentaire.

Vendredi 8
> Soirée des vacances
organisée par la médiathèque,
à 19h, Salle de l'Epicurien.

Samedi 23
> Fête des Oeillets
organisée par l'ASCJ, au gymnase.

Le Pêle-Mêle...

Finale pré-national boxe

Photo grimace du concours régional canin de dressage... on adore !!

Histoires pour les enfants

Galette pour les aînés

L'Arboretum au Marché de Noël

La gym enfants sur la plus haute marche ! Bravo

Au théâtre ce soir

En plein effort...